

Questions orales

Le salarié, contraint de payer toujours plus cher la nourriture, le vêtement et le logement dont il ne peut se passer, est forcé de demander à son employeur une augmentation de salaire. Celui-ci, qui éprouve à la maison les mêmes difficultés, sans compter qu'il doit payer toujours plus cher pour exploiter son entreprise et financer ses emprunts à la banque, doit trouver une solution. La seule qu'il puisse trouver est d'augmenter le prix de ses produits et de ses services. Le premier ministre ne pense-t-il pas que cela contribue à accélérer la spirale inflationniste?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, c'est toujours ainsi que notre économie a fonctionné. Le travailleur cherche à obtenir des hausses de salaire pour tenir tête au moins à celles du coût de la vie et, à participer en plus au succès de l'entreprise. L'employeur dont les coûts augmentent hausse ses prix. C'est toujours ainsi que notre économie a fonctionné.

LES MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Madame le Président, puisque le gouvernement donne acte qu'il connaît le fonctionnement du système, puisqu'il donne acte que les intérêts sont élevés et que le taux d'inflation est élevé, qu'est-ce qu'il fait pour rompre ce cycle? Quand pourrons-nous libérer le Canada de ce manège de l'inflation et des taux sans cesse croissants?

Mlle MacDonald: Le taux dépasse 19 p. 100.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, ce qui tend à se produire aux époques d'accélération de poussée inflationniste, c'est que les gens ont parfois tendance à devancer un taux d'inflation encore plus élevé. Plutôt que de demander la rémunération juste et normale de leurs coûts ou de leurs efforts, ils ont tendance à devancer, à augmenter le prix de leurs marchandises plus qu'il ne faudrait pour obtenir des profits normaux, à renchérir le prix de leurs services plus que ne l'exigerait une augmentation normale. Voilà l'explication des forces psychologiques qui provoquent les anticipations inflationnistes. Mais le député sait comme moi que c'est ainsi que le système fonctionne. Ce qu'il faut faire, c'est éviter les anticipations inflationnistes, essayer de maintenir les augmentations de prix et de services à des niveaux normaux plutôt que de les laisser devancer l'inflation.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'ÉTENDRE LE CONCEPT DE L'OBLIGATION POUR L'EXPANSION DE LA PETITE ENTREPRISE

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Madame le Président, il me semble à moi comme à la Chambre que nous ne faisons qu'accélérer la spirale au lieu de la rompre.

Le taux d'excompte a crevé aujourd'hui le plafond des 19 p. 100, je demande donc au premier ministre s'il veut envisager d'étendre l'obligation pour l'expansion de la petite entreprise—qui existe et qui est en place—pour permettre aux entreprises ayant traditionnellement recours au crédit bancaire et qui ont déjà emprunté à la banque et ne peuvent rien y faire. Pourrait-il envisager de l'étendre à tous les crédits bancaires existants?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, cela est impossible pour la raison donnée à plusieurs reprises par le ministre des Finances.

Une voix: Où est-il?

Mlle MacDonald: Qui est-ce?

M. Trudeau: La formule de la petite obligation est conçue pour un élément donné de la collectivité. Elle coûte cher. Si le député veut l'étendre à tous les usagers du crédit, il ira à l'encontre des règles directrices proposées par son parti et par les porte-parole économiques de son parti, qui demandent la compression des dépenses. Je ne pense pas que c'est cela que le député demande.

M. Clark: Et Petrofina?

M. Hnatyshyn: Cela se fait au Gabon.

* * *

● (1420)

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

L'AIDE AUX PERSONNES QUI EN ONT BESOIN

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Travaux publics en sa capacité de ministre chargé de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Lors de sa réunion cette semaine avec des députés de la Colombie-Britannique et des fonctionnaires de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, le ministre a parlé de la possibilité que le gouvernement construise plus de logements sociaux pour aider à résoudre les problèmes créés par la politique financière et monétaire du gouvernement, laquelle a entraîné aujourd'hui même un nouveau record pour le taux de la Banque du Canada de 19.06 p. 100.

Même sans compter toutes les subventions désastreuses qui sont offertes, les logements construits par le gouvernement coûtent en réalité plus cher aux Canadiens que ceux que construit l'industrie. Le ministre doit s'en rendre compte et il doit aussi savoir que ce qui manque vraiment c'est de l'argent dans les poches de ceux qui ont besoin de logement. Qu'est-ce que son gouvernement va offrir à ceux qui ont besoin d'une aide au logement pour remplacer les propositions du gouvernement Clark, qui comprenaient notamment la possibilité de déduire les intérêts hypothécaires et que son gouvernement a rejetées en 1979 avec l'aide et l'appui du Nouveau parti démocratique?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, en ce qui concerne le gouvernement Clark et les propositions qu'il avait avancées au cours de ses neuf mois au pouvoir, bien sûr, j'ai déjà parlé du rapport sur la privatisation qu'il avait demandé. Une chose que notre gouvernement a faite a été de rejeter le projet de privatisation de la SCHL et les conseils fournis au gouvernement antérieur qui tendaient à soustraire presque entièrement le logement social du rôle de la SCHL. Nous avons au contraire utilisé les programmes qui existaient déjà l'année dernière, comme le programme de logement social prévu au paragraphe (1) de l'article 56 de la loi. Nous avons totalement augmenté le nombre de mises en chantier dans le cadre de ce programme...